Si vous étiez dans les alentours de Le Bar-sur-Loup à 10 heures ce jeudi 28 janvier, vous les auriez entendues. Les sirènes d'alerte internes au site de Mane Notre-Dame ainsi que la sirène d'alerte des populations ont été activées afin de mesurer leur audibilité par les habitants des environs. Les riverains étaient ainsi invités à se rendre sur le site internet de la mairie pour signaler la puissance à laquelle ils ont entendu l'alarme et l'endroit où ils étaient au moment où ils l'ont écoutée. L'usine en question fait l'objet d'un PPI (Plan Particulier d'Intervention) qui définit l'organisation des secours pour lutter contre un accident dépassant les limites d'un établissement industriel et menaçant les citoyens. Comme pour toutes les sirènes dites PPI, l'alarme entendue est caractérisée par un son montant et descendant de trois fois 1 minute et 41 secondes, suivie par un son continu de trente secondes pour signaler la fin de l'alerte.

Cet exercice de sécurité civile a été organisé par la préfecture des Alpes-Maritimes pour « *évaluer le niveau de préparation des services, tester les procédures opérationnelles et la bonne coordination de tous les services en cas de crise* ».

Les risques liés aux sites Seveso dans les Alpes-Maritimes

Le terme « Seveso » est attaché à la directive de l'Union européenne imposant aux États membres d'identifier les sites industriels présentant des risques d'accidents industriels majeurs et d'y maintenir un haut niveau de prévention[1]. Il existe deux types d'établissements Seveso. Ils peuvent être classés en « Seveso seuil bas » ou en « Seveso seuil haut ». La détermination du seuil se fait en fonction du type de produits dangereux stockés et de la quantité présente.

Parmi les dix sites Seveso des Alpes-Maritimes, huit sont catégorisés en « seuil bas ». Le site de Mane Notre-Dame en fait partie. L'usine Mane de La Sarrée en revanche, située 200 mètres plus haut, est un des deux sites classés en « seuil haut » du département. Pour trouver l'autre, rendez-vous à Carros, dans la plaine du Var, avec l'usine de la Compagnie des Gaz de Pétrole PRIMAGAZ.

Si l'industrie de la parfumerie et des arômes regroupe tout de même sept de ces sites aux alentours de Grasse, le 06 est loin d'être le département le plus à risque au niveau national et même régional. C'est en Seine-Maritime que l'on trouve le plus grand nombre d'entreprises Seveso (75), devant les Bouches-du-Rhône (70). Au total, la France dénombre 1 312 sites classés Seveso, dont 705 de « seuil haut ».

Gaetan Tringham

[1] Un site Seveso détient une activité liée à la manipulation, la fabrication, l’emploi ou le stockage de substances considérées comme dangereuses (par ex. : raffineries, sites (pétro)chimiques, dépôts pétroliers ou encore dépôts d’explosifs).

Partager :

- Twitter
- Facebook
- LinkedIn

Prénom ou nom complet
Email
☐ En continuant, vous acceptez la politique de confidentialité
S'abonner à la newsletter